

Pagaille pénitentiaire - plus largement, chaos dans la chaîne pénale

A Condé-sur-Sarthe et partout dans la France carcérale, une loi pénitentiaire "pourrit la vie" des surveillants, enhardit les détenus et plonge la Justice dans le chaos. Dans cette loi du 24/11/2009 - notez la date - deux articles enragent notamment les syndicats pénitentiaires :

- **le 57** restreint fort la capacité de fouilles en prison : obligation de justifications précises... nécessité absolue... fouilles intégrales ou par palpation rarissimes, etc. Ce qu'en dit FO-Pénitentiaire (*France-Info*, 21/08/2018) : "*Ca nous a enlevé tout moyen d'éviter le trafic. Les téléphones, la drogue, tout ce réseau parallèle font des prisons des zones de non droit*".

- **Le 36**, sur les Unités de vie familiale (UVF) - là où les fanatiques de Condé-sur-Sarthe se planquent après avoir poignardé, pour les tuer, ses surveillants au cri de *Allahou Akbar*. Que nous dit de ces UVF l'"Observatoire international des prisons" - notoire outil d'influence libertaire - "Les détenus peuvent y rencontrer leurs visiteurs - lisez bien - *sans surveillance directe du personnel*. Encore ceci : "Depuis la loi pénitentiaire de 2009, *tous les détenus peuvent en principe accéder à ces différentes formes de visites*".

Voici comment le pur hybride terrorisme-crime Michaël Chiodo, braqueur, assassin et sa complice, peuvent, du fait de naïfs ou d'anarchistes visant à désintégrer la société, ourdir un double homicide. En prime ! Dans un confort quatre-étoiles. Après le drame, le Syndicat pénitentiaire des surveillants de Lille publie des photos de luxueuses UVF. Commentaire syndical : «Voilà comment la France traite les ennemis de la nation, unité de vie familiale tout confort. Stop - il est temps de faire machine arrière.»

Au total, une démagogique capitulation de l'autorité carcérale devant le moralisme gauche-caviar. Mais qui capitule ? Des libéraux, eux et leur fatale attraction libertaire - malgré l'affichage "de droite" quand l'élection approche : la loi du 24/11/2009 est signée Nicolas Sarkozy, François Fillon et Michèle Alliot-Marie.

Sept ans plus tard, M. Urvoas, alors socialiste Garde des sceaux (aile gauche du dispositif libéral-libertaire) aggrave le chaos. En octobre 2016, il suscite les "Quartiers d'évaluation de la radicalisation" (QER). Création, dans l'émotion, suite à quelque exaction. Panique et total désordre légal : ces QER constituent depuis un extravagant OVNI juridique, zone grise légale devant laquelle les juristes s'arrachent les cheveux.

Ainsi va la justice sous la présidence Macron qui d'origine, semble loin de tout - police, justice, pénitentiaire - ce qui touche à la sécurité quotidienne des Français. La justice étant sous "l'autorité" - si l'on peut dire - de la brave Mme Belloubet qui à chaque drame, semblant sortir d'un lit, débite devant les micros d'affligeantes platitudes et des promesses non suivies d'effet.

Risquant même la révocation, les surveillants lancent en effet, en janvier 2018, les plus violentes grèves et blocages de prisons en 25 ans : dénuement, risques encourus - d'abord, bien sûr, du fait de détenus djihadistes. Depuis, FO pénitentiaire, le plus hostile à la chienlit carcérale, a largement gagné les élections syndicales. Or rien n'y fait - rien ne bouge, Mme Belloubet geint et promet à vide et son ministère pinaille sur les fanatiques dotés de couverts "en plastique" ou bien "en métal, oui, mais à bouts ronds".

Là n'est encore pas le plus grave. Car la pénitentiaire achève un dispositif pénal débutant par la police et la gendarmerie, qui arrêtent les malfaiteurs ; puis la justice qui les condamne (ou pas) ; enfin la pénitentiaire, qui les détient.

Or là, tout l'édifice titube et menace ruine :

- chaque jour un peu plus, policiers et gendarmes sont épuisés par des manifestations souvent agitées et les émeutes des racailles,
- submergés, démunis, des magistrats commettent par surcharge les erreurs de procédure suite auxquelles, chaque semaine, des détenus souvent dangereux sont élargis,
- la pénitentiaire, on l'a vu, va de drames en révoltes et vaines promesses.

Police, justice, pénitentiaire : dans ces institutions, plus nombreux chaque jour sont ceux qui songent et parfois disent, que tout cela ne perdurera pas ainsi bien longtemps. ■